

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

# La Vie Communale

Mai-Juin 2018

[www.la-baume-dhostun.fr](http://www.la-baume-dhostun.fr)



## Au village

FÊTE DE L'ÉTÉ 2018

# LA BAUME D'HOSTUN

Samedi  
9 Juin

# FÊTE DE L'ÉTÉ

à partir de 13h30



Le **samedi 9 juin prochain**, les associations de la Baume d'Hostun (le Comité des fêtes, l'Association de Parents d'Élèves, la Pétanque Baumoise et l'Association Communale de Chasse Agréée) organisent la fête de l'été : un après-midi sous le signe de la convivialité, de l'amusement pour toutes les tranches d'âges !

## Au programme :

- **Challenge de pétanque** par équipes de 2 avec **tirage à la mêlée**, inscriptions à partir de 13h30 et démarrage du concours à 14h. (5€ par personne)
- **Chasse au trésor** par équipes de 3 à 5 personnes (dont 1 adulte obligatoirement), **nombreux petits jeux et énigmes** dans notre village ... de 14h à 17h selon que vous êtes pressés ou non et à 18h épreuve finale avec toutes les équipes participantes. (10€ par équipe)
- **Jeux pour les plus petits**, tout au long de l'après-midi : piscine à balles, « chamboulou », ...



→ **Concert de THÉO à 19h.** Auteur et compositeur, il vous proposera un répertoire de chansons françaises, engagées et très festives ! Muni de son accordéon ou de sa guitare il livre des concerts endiablés partout en France !

→ **Le soir, un repas Barbecue** vous sera proposé, mais si vous avez une petite soif ou un petit creux à combler, une buvette et un snack seront à votre disposition tout au long de l'après-midi.

→ Tirage du **Feu d'Artifice** dans le ciel baumoise aux alentours de **22h30**. Une ambiance festive clôturera la soirée.

**À noter :** La fête de l'été est l'un des moments forts de la vie de notre village, afin qu'elle soit un plaisir pour tout le monde, nous aurions besoin d'aide le samedi à partir de 14h ainsi que le dimanche matin pour le petit nettoyage traditionnel. N'hésitez pas à vous rapprocher d'une des associations si vous souhaitez participer.

Venez nombreux !

Le Comité des fêtes, l'A.P.E, la Pétanque Baumoise et l'A.C.C.A

## MUSIFOLIA AUX CHAMPS : Concert de musique classique mais pas seulement ...

Après déjà 3 concerts/expositions dans les communes de Geyssans, Saint-Paul lès Romans et Jaillans en cette fin de mois de mai, l'Association Drômans Cadences s'exportera, grâce au dispositif « Musifolia aux champs » soutenu par Valence-Romans Agglo, dans notre village. En effet, le **dimanche 17 juin à 17 h** aura lieu dans **l'Église de la Baume d'Hostun** un concert de musique classique mêlant jeunes musiciens et artistes professionnels très talentueux. Ils vous proposeront un programme d'œuvres variées d'un accès facile pour tous les publics. Le concert se poursuivra autour d'un verre de l'amitié offert par la commune ainsi qu'une exposition de peintures, aquarelles et Boutis d'art.

Afin de leur faire découvrir le monde de la musique classique et ses codes les enfants de l'école auront la chance de profiter d'une séance de découverte en amont du concert avec des professionnels.



Tarifs : 12€/8€, gratuit pour les moins de 12 ans. Billetterie sur place avant le concert.

**Venez nombreux pour le plaisir des yeux et des oreilles, n'hésitez pas à en parler autour de vous !**

# Actus Jeunes

## CLASSE DES CE1, CE2

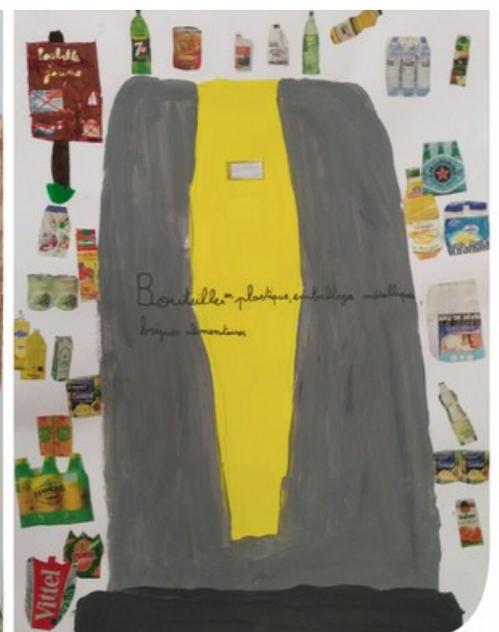
### Visite du centre de tri de Portes-les-Valence (Sytrad)



**Camille :** Amandine est venue dans notre classe et on a fait le jeu de la poubelle. Il y a la poubelle grise, la poubelle bleue, la poubelle jaune et la poubelle verte.

**Louis :** Amandine du SYTRAD est intervenue dans notre classe. Nous avons fait une affiche sur les déchets avec Camille et Evan sur le compost.

**Garance :** Nous sommes allés visiter le SYTRAD de Portes-les-Valence. Nous faisons aussi du vélo tous les jeudis.





## Spectacle acrobatique au centre de convalescence



**Jade** : J'ai bien aimé quand la fille est montée sur la tête du garçon au spectacle. J'aimais bien quand elle a fait un salto. C'était trop bien.

**Marie** : J'ai bien aimé le spectacle acrobatique parce que c'était impressionnant. J'ai eu très peur et à un moment, le monsieur était tout rouge.

**Faustine** : Le spectacle de portés était magnifique : surtout quand le monsieur faisait sauter sa partenaire et qu'il la rattrapait assis !

**Sacha** : j'ai bien aimé le spectacle parce que j'avais jamais vu ça et c'était très impressionnant.

**Louna** : Les acrobaties étaient très belles et aussi très bien réussies. C'était super, j'ai adoré car c'était incroyable.

**Evan** : J'ai adoré le spectacle, les deux personnes étaient très fortes en acrobaties.

**Lowan** : J'ai bien aimé le spectacle.

## Entraînement vélo

**Noah** : J'ai adoré le vélo mais j'ai préféré le cinéma avec le documentaire sur les animaux trop choux.

**Charlotte** : Nous nous entraînons pour le vélo. Nous faisons des parcours et le 14 juin, on part pour 25 km !

**Lilou** : J'aime bien les entraînements de vélo parce que j'aime bien les montées et les descentes.

**Nathaël** : Le vélo, c'est bien. Des fois je double les copains parce qu'ils ne vont pas assez vite et des fois ils me doublent. Des fois, il y a des embouteillages.

**Maxime** : J'ai bien aimé parce que c'était bien de faire du vélo avec mes copains.

## L'Égypte antique

**Inès** : J'aime bien l'histoire de Petit Noun.

**Alessio** : J'ai hâte d'écrire mon prénom en hiéroglyphes.

---

## CLASSE DES CMI, CM2

### Spectacle "Diable au corps"

Le mardi 22 mai, nous sommes allés au centre de convalescence voir un spectacle de la compagnie "Le diable au corps". C'est un spectacle avec deux personnes qui font des portés acrobatiques.

**Noé** : J'ai bien aimé, c'était magnifique.

**Fabio** : J'ai adoré les portés.

**Mehdi** : Les portés étaient impressionnants.

**Louis** : A un moment, ils ont fait semblant de tomber, j'ai cru que c'était vrai.

**Célia** : Les portés racontaient une histoire : un couple qui s'était disputé.

**Joachim** : Les portés étaient très difficiles.

**Mathias** : Le spectacle n'était pas très long mais très beau.

**Tess** : C'était incroyable et impossible.

**Laura** : Ce que j'ai trouvé le plus impressionnant c'est quand la dame tenait avec une main sur la tête du monsieur.

**Léane** : J'ai adoré quand la dame a donné des fausses claques.

**Gabriel** : J'ai bien aimé quand la dame est montée sur les épaules du monsieur et a fait un salto, c'était impressionnant.

**Luan** : J'ai bien aimé quand la dame marchait sur les mains du monsieur.

## Vélo

Nous continuons à nous entraîner pour la Traversée de la Drôme à Vélo qui aura lieu du 28 mai au 1er juin

Pour notre 9ème entraînement, nous sommes allés jusqu'à Saint-Antoine l'Abbaye, en passant par le château de l'Arthaudière.

Nous avons visité Saint-Antoine : nous sommes passés sous le grand porche (la porterie) qui est couvert de tuiles vernies. Nous sommes allés dans l'abbaye, de style gothique. Nous avons également vu une halle couverte. Nous sommes passés par des rues étroites, couvertes (les goullets).

Nous avons pique-niqué à Saint-Antoine avec l'école d'Hostun.

Après le pique-nique, nous avons démarré par une grande montée de 2 km. Et après, il n'y avait plus que de la descente ou du plat. Marina, une conseillère pédagogique nous a rejoint à Montagne. Elle nous a réexpliqué les règles et nous a suivi jusqu'à la Baume pour voir comment nous roulions. Nous avons parcouru 56 km.



## Reptiles et amphibiens

Nous avons un projet de classe autour des reptiles et amphibiens : le jeudi 24 mai, nous avons fait une sortie à la journée autour du village pour observer des reptiles et amphibiens et faire une séance de land art dans la forêt.

**Marine** : J'ai beaucoup aimé voir les larves de salamandre, elles étaient très mignonnes.

**Enola** : Nous avons vu plus d'amphibiens que de reptiles.

**Nathan** : Nous avons fait un grand serpent en land art.

**Romane** : J'ai adoré la sortie : je n'avais jamais vu de larves de salamandres.

**Méline** : J'ai adoré quand nous avons fait le serpent géant.

**Enzo** : J'ai bien aimé chercher des petites bêtes.

**Maéva** : J'ai bien aimé cette sortie, j'ai appris plein de choses et j'ai adoré le land art.

**Maybelle** : J'ai trouvé cela très chouette, c'est aussi la première fois que je voyais des larves de salamandres.

**Quentin** : Nous avons vu un rouge-gorge à la cascade qui faisait sa toilette et cherchait à manger

## CAP' SUR TES VACANCES

Les programmes Cap'sur tes vacances et Points Jeunes - Eté 2018 sont maintenant disponibles en téléchargement !

Le lien se trouve sur le site internet de la commune ou directement sur le site de Valence-Romans Agglo.



# En mairie

**ÉTAT CIVIL :** - décès



**M. Alain MARTEL**

le 12 mai, 519, route du Barrage,

*Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.*

- mariage



**d'Odile REYNAUD et Jean-Marc CHALANCON**

le 19 mai, 2 montée de la Madelanière

*Nous présentons toutes nos félicitations aux époux.*

- naissance



**Paul,**

le 30 mai 2018 au foyer de Émeline et Loïc MORIN, domiciliés au 2460, route Nationale

*Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons toutes nos félicitations aux parents et grands-parents.*

RAPPEL : Si vous souhaitez faire paraître sur cet État Civil une naissance, un mariage ou un décès, faites nous parvenir la demande en mairie ou par mail à [mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr](mailto:mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr)

## VOL DE FLEURS AU CIMETIÈRE

À nouveau nous déplorons des disparitions de fleurs et compositions florales au cimetière de notre village.

Nous rappelons qu'une concession est un espace privé. Par décence et respect pour les familles, les sépultures doivent être respectées.



## URBANISME – Permis de construire / Déclaration préalable

- Arrêté du Maire du 28 mars 2018 autorisant M. UZEL Nicolas à l'extension de la maison individuelle – 757 route de Gervans
- Décision tacite le 7 avril 2018 autorisant M. MEUNIER Franck à la réalisation d'une terrasse couverte – 545 Route de Barrage
- Arrêté du Maire du 25 avril 2018 autorisant M. ROBERT Aymeric et Mme RENOIR Emmanuelle à la réalisation d'une maison individuelle – Lotissement la Blache – 505 Route de Gervans
- Arrêté du Maire du 28 avril 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de M. PALAYER Gérard à l'installation de panneaux photovoltaïques – 162 route de Beaulieu
- Arrêté du Maire du 2 mai 2018 autorisant Mme GERVASONI Laetitia et M. BERRUYER Cédric à la réalisation d'une maison individuelle – Lotissement la Blache – 505 Route de Gervans
- Arrêté du Maire du 22 mai 2018 portant non opposition à la déclaration préalable de M. MARCEL Paul à la réalisation d'une terrasse couverte – 1 place Riquet Broc
- Arrêté du Maire du 25 mai 2018 autorisant l'EARL LAYEUX à la construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage avec couverture photovoltaïque – 1568 Route de Gervans
- Arrêté du Maire du 26 mai 2018 autorisant Mme FAURE Marie-José et M. LAYEUX Jacques à la rénovation et l'extension d'une maison d'habitation – 356 Route de la Roche

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1er Mai 2002 et le 30 juin 2002 doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille.

En vous connectant à [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr), vous pourrez réaliser cette formalité.



## RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU



Les relevés de compteurs d'eau ont débuté le 1<sup>er</sup> juin.

Les factures vous seront adressées courant juin. Les personnes ayant fait le choix du paiement mensualisé recevront un nouvel échéancier sur la période de Juillet à octobre.

## CARTE D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes nationales d'identité ne se font plus à la mairie de La Baume d'Hostun.

### **Démarche simplifiée**

Remplissez votre pré-demande de passeport et de carte d'identité sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) rubrique **mon espace**.

Munissez-vous pour le rendez-vous :

- du récépissé ou du numéro de votre demande
- des pièces justificatives

## TOUR DE FRANCE CYCLISTE 2018 : Attention passage à la Baume d'Hostun

La 13ème étape du Tour de France va passer sur le territoire de la Commune le **Vendredi 20 juillet** après-midi sur la route départementale Saint-Nazaire en Royans/Hostun (RD 125)



D'après les informations du Tour, la caravane devrait passer aux alentours de 14h30 et les coureurs vers 16h20.

La circulation sera interdite une heure avant le passage de la caravane et sera rétablie 15 minutes après le passage de la voiture-balai et du véhicule de la Gendarmerie Nationale surmonté du panneau « Fin de Course ».

**Merci de prendre vos précautions pour vos rendez-vous et déplacements.**

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)  
AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC  
Révision du programme d'actions régional  
en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine  
agricole pour la région Auvergne Rhône-Alpes**

Une participation du public à la révision du Programme d'Actions Régional (PAR) Auvergne-Rhône-Alpes en vue de la protection des eaux contre les pollutions par les nitrates, établi en application de l'article R.211-80 du code de l'environnement, est ouverte du 14 mai au 13 juin 2018.

Elle est organisée à l'initiative du préfet de Région conformément aux dispositions de l'article L123-19 du code de l'environnement.

Le dossier de participation du public sera consultable :

- en version électronique sur le site internet de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement :  
<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>  
*(rubrique Eau Nature Biodiversité / Eau et milieux aquatiques / Politique de l'eau / Lutte contre la pollution par les nitrates)*
- en version papier sur le site de Lyon de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Cité administrative de la Part-Dieu Bâtiment B - 165, rue Garibaldi)
- en version papier sur le site de Clermont-Ferrand de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (7, rue Léo Lagrange).
- en version papier sur demande réalisée dans les préfetures et sous-préfetures de la région.

La participation se fait par voie électronique sur le site internet de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou directement sur les versions papiers mis à disposition sur les sites physiques.

Des demandes de renseignements complémentaires peuvent être envoyées à l'adresse suivante :  
[par.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr](mailto:par.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr)

Ce programme étant soumis à l'avis de l'autorité environnementale, vous trouverez cet avis sur le site internet du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable :  
<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr> (rubrique autorité environnementale / avis rendus)

## DÉBROUSSAILLAGE des terrains : pensez-y avant l'été !

Alors que l'été approche, le ministère de l'Intérieur rappelle qu'en matière de lutte contre les feux de forêts, le débroussaillage des terrains autour des habitations est parfois obligatoire.



Par conséquent, pour limiter le combustible dont le feu pourrait se nourrir, le ministère recommande de :

- procéder à l'élagage des arbres et arbustes ;
- éliminer les déchets végétaux (branchages, herbes coupées...) ;
- bien ratisser les sols (aiguilles de pins, feuilles mortes...).

Ce débroussaillage des terrains permet également de mieux protéger les biens et les habitations tout en facilitant le travail des pompiers en cas d'intervention.

**À savoir :** Si cette obligation de débroussaillage n'est pas respectée, la commune peut mettre en demeure les propriétaires qui ont alors un mois pour exécuter ces travaux.

---

## COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE

Comme chaque année la gendarmerie reconduit ses opérations "Tranquillité vacances". Les unités de gendarmerie compétentes sur votre secteur y portent une attention particulière.

Signalez vos absences pour une période donnée **auprès de votre brigade de gendarmerie** au moyen du formulaire spécifique "**formulaire demande OTV**". Ces inscriptions sont bien évidemment gratuites, et les informations des plus confidentielles. Le seul but est de mieux protéger vos habitations.

Les signes de votre absence risquent d'attirer les cambrioleurs, aussi :

- pensez à faire renvoyer vos appels téléphoniques ;
- autre précaution à prendre : demandez à un voisin de passer relever votre courrier afin que celui-ci ne s'entasse pas ;

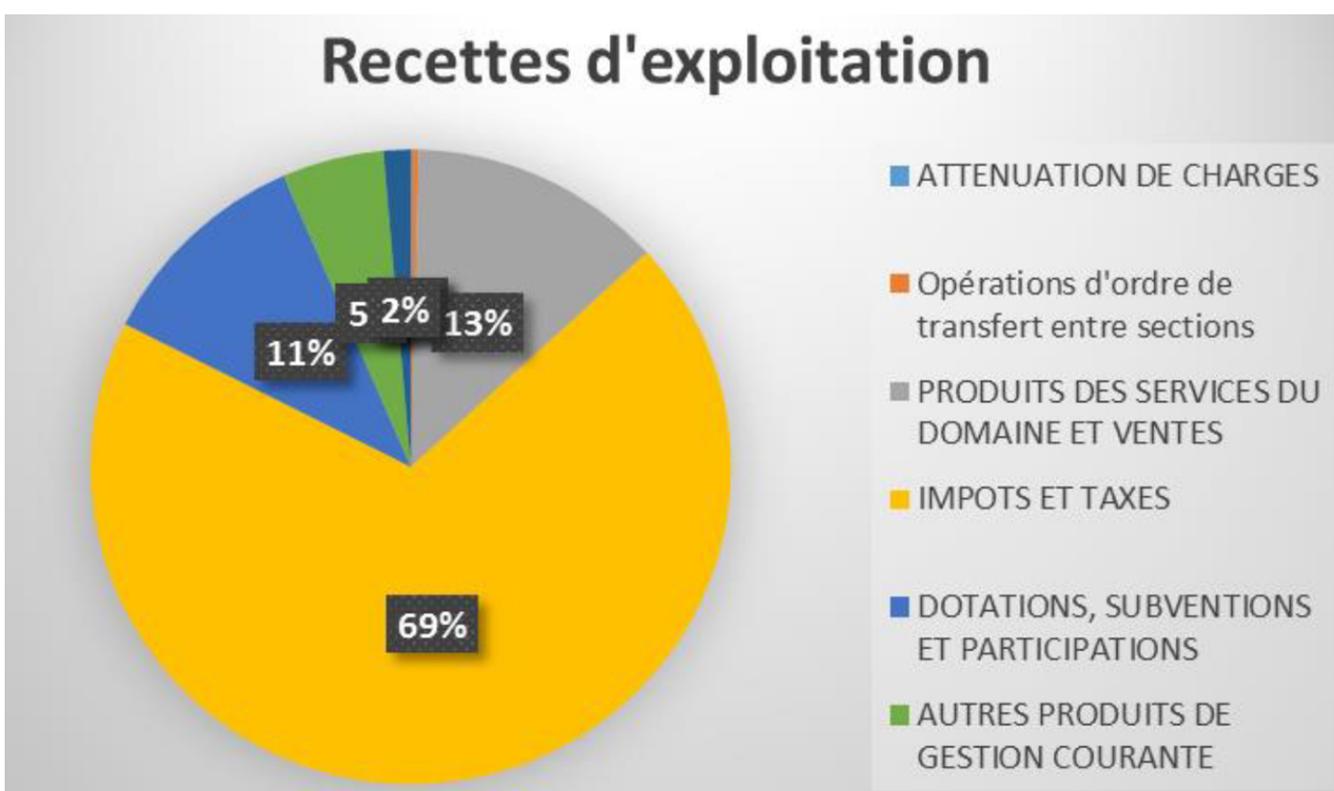
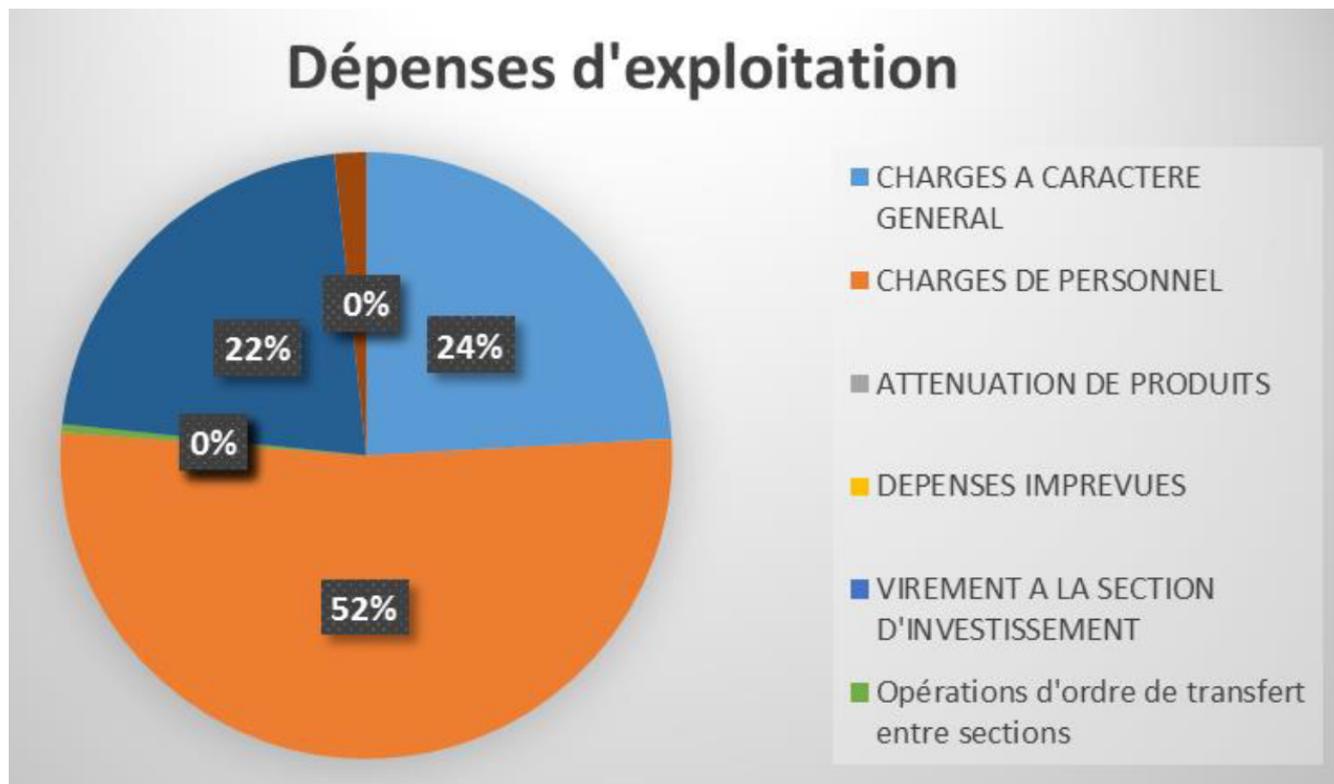


## SÉANCE DU 11 AVRIL 2018

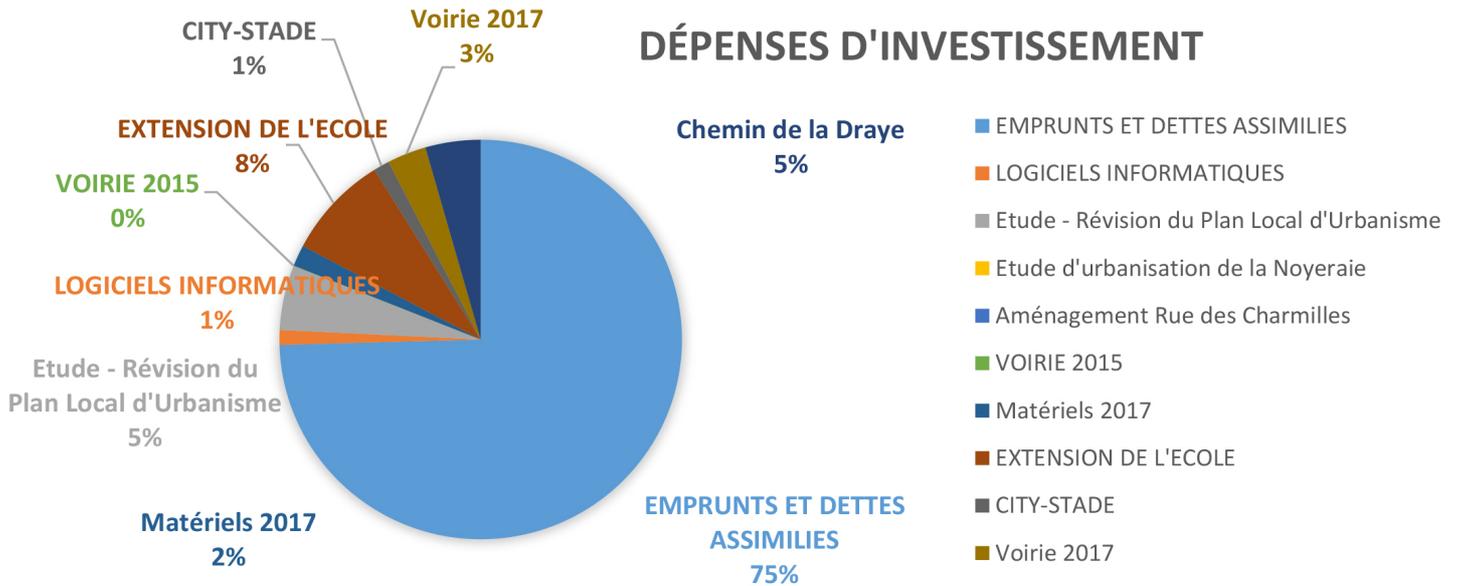
*Présents : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, MORIN Claire, CRON Lionel, FORIEL Laurent, MILLON Cédric*

*Absent : RIQUET Guy,*

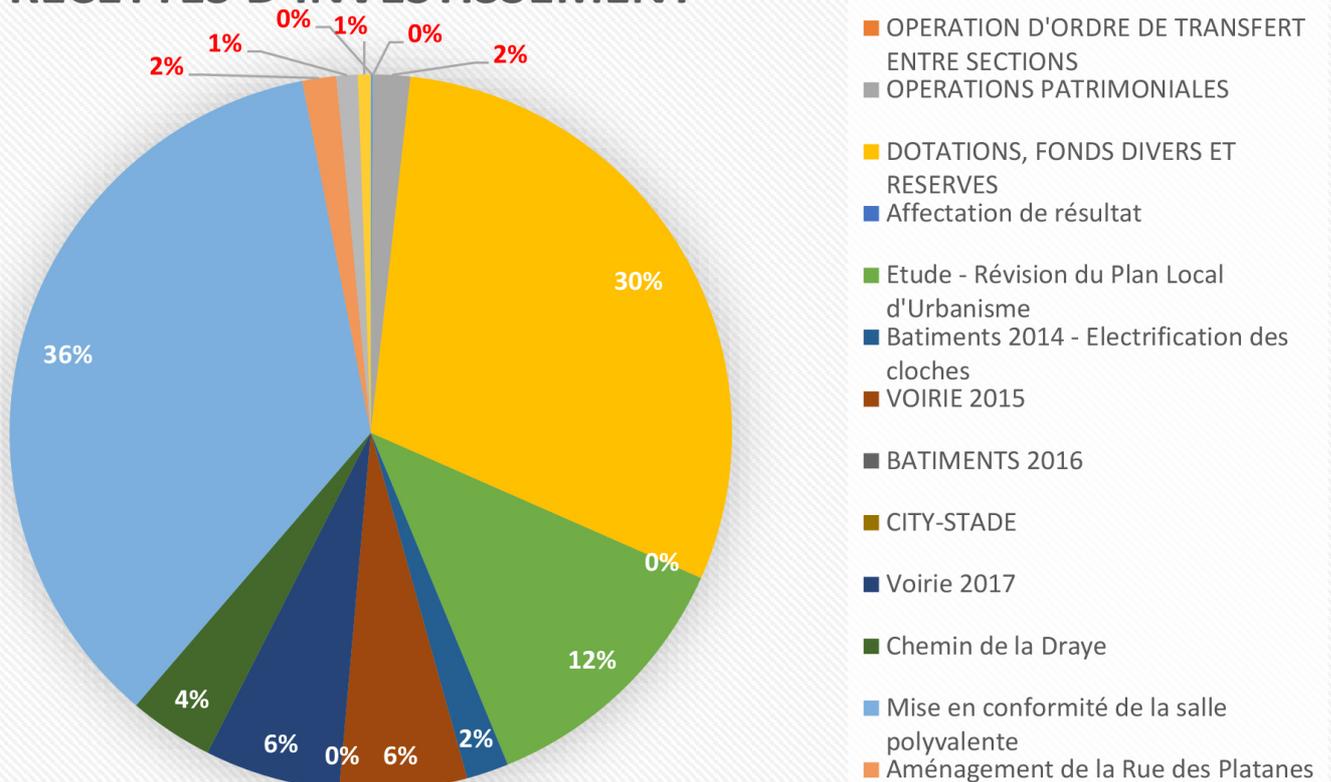
### BUDGET COMMUNE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



## RECETTES D'INVESTISSEMENT



## VOTE DES TROIS TAXES D'IMPOSITION 2018

Lors de la séance, le Conseil Municipal a décidé de modifier les taux d'imposition des trois taxes de 8 %. Pour 2017, les taux sont donc les suivants :

Taxe	Bases d'imposition effectives 2017	Bases d'imposition notifiées 2018	Variation des bases/N-1	Taux d'imposition de 2017	Taux d'imposition votés 2018	Variation de taux /N-1	Produit 2017 sur les bases 2017	Produit résultant de la proposition 2018	Variation du produit / N-1
d'Habitation	641 850,00 €	662 500,00 €	3,2172626	9,75	10,53	8	62 580,38 €	69 761 €	11,47464361
Foncière (bâti)	603 754,00 €	619 200,00 €	2,558326736	11,57	12,50	8,03802939	69 854,34 €	77 400 €	10,80199518
Foncillère (non bâti)	21 035,00 €	21 200,00 €	0,784406941	38,56	41,64	7,98755187	8 111,10 €	8 828 €	8,834613719
						Total	140 545,81 €	155 989 €	10,98796281

Pour la commune, le produit attendu de ces impôts représente un montant estimé à 155 989 €

## **BUDGET COMMUNE - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Le détail des prévisions budgétaires a été travaillé en Commission des Finances le 15 mars et le 3 avril dernier. Le présent budget est présenté et voté avec les reprises de résultats de fonctionnement et d'investissement constatés au 31/12/2017.

Les dépenses et les recettes de la section d'exploitation s'équilibrent à 538 034.43 € et la section d'Investissement à 193 635.56 €. Les membres du conseil Municipal sont invités à signer la page de signature du budget.

Pour 2018, il est prévu en section d'investissement :

- Démarrage des travaux de mise en conformité de la salle polyvalente
- Réalisation de l'étude d'urbanisation de la Noyeraie
- Révision du Plan Local d'Urbanisme

## **USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU – AVENANT N° 1 AU LOT N° 1 DE BELLE ENVIRONNEMENT**

Par délibération du 4 octobre 2017 il a été décidé de retenir les entreprises pour la rénovation de l'usine de traitement de l'eau aux rayons ultra-violetts.

Dans le cadre du suivi de chantier, il a été décidé de réaliser certains travaux (fourniture et pose d'une échelle aluminium et modification d'un disconnecteur dans la chambre de vanne). Il convient donc de rédiger l'avenant ci-après :

Lot n°	Désignation du lot	Entreprise proposée	Montant du marché initial HT	Montant de l' (des) Avenant(s) HT	Montant du marché arrêté HT
1	Travaux AE, Chaudronnerie et automatisme	BELLE Environnement	40 524.33 €	1 511.55 €	42 035.88 €

## **USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU – AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE**

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 25 mai 2016, l'établissement S.E.D. Ingénierie conseil (Structures Etudes Diagnostics) a été désigné pour assurer la maîtrise d'œuvre pour un montant total de 5 160.00 € HT concernant les travaux de rénovation de l'usine de traitement des eaux.

Or, il s'avère que la mission « DET – Direction de l'Exécution des travaux » n'a pas été assurée par l'établissement S.E.D. Aucune réunion hebdomadaire n'a été programmée, aucun suivi des factures établies par les entreprises.

Il a proposé de déduire la mission DET d'un montant de 1 511.55 € HT. Un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre est rédigé. Le montant des honoraires sont à présent ramené à 3 348.45 € HT.

## **SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE – ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2017 DU SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE**

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Celui-ci est consultable sur le site ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

## **INTERCOMMUNALITÉ – CONVENTION AVEC VALENCE ROMANS AGGLO PORTANT OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR LA POSE DE BORNES WIFI CIGALE**

Dans le cadre de la politique d'aménagement numérique du territoire porté par Valence Romans Agglo, il a été décidé d'étendre le réseau WI.FI public afin de constituer un vaste réseau intercommunal sur de nouveaux sites et dans 54 communes du territoire.

Ce dispositif permettra d'offrir un point d'accès libre aux services et à l'information disponibles via internet à la population ainsi qu'aux visiteurs.

Une borne WIFI sera installée sur le bâtiment de la mairie. Cette borne est omnidirectionnelle à usage rayonnant d'environ 50 m et directionnelle à usage plus directif d'une portée plus importante (jusqu'à 300 m).

Une convention est signée pour mettre à disposition le domaine public

La séance est clôturée par la signature des élus présents.

*Prochain conseil municipal le mardi 3 juillet à 19h*

# Nos entreprises baumoises

## TORRES Manuel :



## **MT Labo**

Frigoriste, matériel de climatisation et collectivité

11, Quartier les Noyets  
26730 La Baume d'Hostun

06.42.27.66.05

mtlabo@orange.fr

## L'Agglo

valence  
Romans  
**AGGLO**

### DECHETERIE D'HOSTUN-L'ECANCIERE FERMEE POUR TRAVAUX

*Ici, l'Agglo investit pour votre sécurité*

**Période estimée de fermeture :  
du 28 mai au 23 juin 2018 inclus**

*Les déchèteries de report :*

Romans-sur-Isère, Avenue de la Déportation	Du lundi au samedi : 8h45 - 12h et 14h - 17h30
Marches, ZA de la Gare de Marches	Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 - 17h Samedi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
Bourg-de-Péage, La Maladière	Lundi, mardi et jeudi : 13h30 - 18h Mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h

### CONTACT

Direction gestion des  
déchets  
04 75 81 30 30  
dechets@valenceromansagglo.fr

[www.valenceromansagglo.fr](http://www.valenceromansagglo.fr)

*Pour plus d'informations, notamment sur la date prévisionnelle  
de réouverture de votre déchèterie :  
[www.valenceromansagglo.fr](http://www.valenceromansagglo.fr)*

# Le mot des Associations

## Cinéma

Comité des fêtes

Les prochaines séances de cinéma sur la commune auront lieu **le vendredi 15 juin** :



→ à 17h30 **L'ÎLE AUX CHIENS**

Date de sortie 11 avril 2018 (1h42min)  
Réalisé par Wes Anderson  
Avec Vincent Lindon, Isabelle Huppert, Romain Duris, etc.  
Genre Animation, aventure

Synopsis et détails

En raison d'une épidémie de grippe canine, le maire de Megasaki ordonne la mise en quarantaine de tous les chiens de la ville, envoyés sur une île qui devient alors l'Île aux Chiens. Le jeune Atari, 12 ans, vole un avion et se rend sur l'île pour rechercher son fidèle compagnon, Spots. Aidé par une bande de cinq chiens intrépides et attachants, il découvre une conspiration qui menace la ville.



→ à 20h **PLACE PUBLIQUE**

Date de sortie 18 avril 2018 (1h38min)  
Réalisé par Agnès Jaoui  
Avec Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri, Léa Drucker, etc.  
Genre Comédie

Synopsis et détails

Castro, autrefois star du petit écran, est à présent un animateur sur le déclin. Aujourd'hui, son chauffeur, Manu, le conduit à la pendaison de crémaillère de sa productrice et amie de longue date, Nathalie, qui a emménagé dans une belle maison près de Paris. Hélène, sœur de Nathalie et ex-femme de Castro, est elle aussi invitée.

Quand ils étaient jeunes, ils partageaient les mêmes idéaux mais le succès a converti Castro au pragmatisme (ou plutôt au cynisme) tandis qu'Hélène est restée fidèle à ses convictions. Leur fille, Nina, qui a écrit un livre librement inspiré de la vie de ses parents, se joint à eux. Alors que Castro assiste, impuissant, à la chute inexorable de son audimat, Hélène tente désespérément d'imposer dans son émission une réfugiée afghane. Pendant ce temps, la fête bat son plein...

**Tarifs : 5,50 € / enfant, étudiant ou personne de plus de 65 ans ; 6,50 € / adulte**

## Art Floral

Comité des fêtes

La prochaine rencontre aura lieu le **samedi 30 juin** à 9h sur la scène de la salle des fêtes.

Pour tout renseignement et pour l'inscription obligatoire au plus tard le 15 juin, veuillez vous adresser à l'animatrice bénévole Jacqueline Pinet (Tél : 04 76 64 30 83)

# Club des Jeunes retraités Comité des fêtes

Tous les retraités sont invités au prochain repas « grillades » qui aura lieu le **vendredi 22 juin** à partir de 12 h dans la salle des fêtes.

Il sera suivi des activités habituelles (jeux de cartes, de boules, petite randonnée...)

Veillez vous inscrire auprès de Marcel et Marie-France Pellerin (04 75 48 41 23) le 15 juin au plus tard.



## Pétanque Baumoise



La Pétanque Baumoise organise son "**Concours de coinche-pétanque**" le **jeudi 7 juin** à partir de **13h30** à la salle des fêtes de la Baume d'Hostun.



## Association de Parents d'Élèves

Vous stockez plein d'affaires dans votre grenier, dans votre garage et vous avez besoin de place ? Vous aimez parcourir les Vide-greniers, les brocantes ...

L'Association de Parents d'Élèves de :

**LA BAUME D'HOSTUN**

organise son :

**Vide** ♣

**Grenier**



**Dimanche 1<sup>er</sup> Juillet 2017**

**à partir de 7h !**

Ouvrent à tous !

2€ le mètre  
mètre

Réservations au 06-28-18-60-28

**Snack-Buvette**

... profitez-en, l'Association de Parents d'Élèves de la Baume organise son **Vide-Greniers** annuel le **Dimanche 1<sup>er</sup> Juillet** à partir de **7h** dans le parc du village.

→ 2€ le mètre linéaire

→ réservation obligatoire au 06 28 18 60 28

→ Snack et buvette sur place .... notamment pour le petit café-croissant du matin !

# Don du sang

La dernière collecte de sang a eu lieu pour notre village le **vendredi 1er juin 2018** de 16 h à 19 h.

→ **54 donneurs se sont présentés dont 6 nouveaux.**

L'Association des donneurs de sang remercie, au nom des bénéficiaires du don de sang, tous les donneurs bénévoles, et toutes les personnes qui ont participé à la bonne organisation de cette collecte.



## Familles Rurales de Jaillans et des communes avoisinantes



« Fête des activités le **vendredi 8 Juin 2018 à 18h30** à la salle des fêtes de Jaillans (Salle ERA) »

Afin de clôturer la saison des activités loisirs 2017/2018, l'Association Familles Rurales de Jaillans et ses adhérents invite le public à une démonstration festive des activités Danse, Hip Hop, Théâtre, Éveil Musical et Dessin-Peinture. Cette démonstration se terminera par un apéritif partagé !

Ouvert à tous & animation gratuite.

Renseignements au 04 75 48 86 54 / 06 18 63 16 61

## Paroisse Saint-Pierre des Monts du Matin

samedi 9 juin	18h30 MARCHES	
dimanche 10 juin	9h BEAUREGARD	10h45 CHATUZANGE
samedi 16 juin	18h30 BESAYES	
dimanche 17 juin	9h HOSTUN	10h45 CHATUZANGE
samedi 23 juin	18h30 CHARPEY	
dimanche 24 juin	10h30 ROCHFORT à St Genix	10h45 CHATUZANGE
vendredi 29 juin	18h30 CHATUZANGE St Pierre et St Paul	
samedi 30 juin	18H30 La BAUME d'HOSTUN	
dimanche 1 <sup>er</sup> juillet	9h BARBIERES	10h45 CHATUZANGE

# MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.la-baume-dhostun.fr>

**Lundi, Mardi  
de 8h30 à 12h**

**Mercredi  
de 16h à 19h**

**Vendredi  
de 11h à 16h30**

**Samedi  
de 9h à 12h**

(Ouvert si la date  
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :  
**Mercredi et Samedi  
sur Rendez-vous**

Directeur de publication :  
Manuel GUILHERMET,  
Maire

Édité et publié par la  
MAIRIE DE  
LA BAUME D'HOSTUN  
en 250 exemplaires

**Prochaine  
Vie Communale  
en juillet**

## Dates à retenir :

7 juin : Concours «Coinche-pétanque» de la Pétanque Baumoise

9 juin : Fête de l'été 2018 !

15 juin : Cinéma

17 juin : Concert Musifolia aux champs (musique classique)

22 juin : Jeunes retraités + repas «grillades»

29 juin : Fête de l'école

30 juin : Art Floral

1er juillet : Vide-Greniers de l'Association de Parents d'Élèves

3 juillet : Conseil Municipal (19h)

9 août : Visite Patrimoine Pays d'art et d'Histoire

29 septembre : Théâtre, les Dugomiers dans «ON DIVORCE»

Le secrétariat de la mairie sera fermé :

le vendredi 15 juin, le matin uniquement,

du jeudi 12 au dimanche 15 juillet inclus

et le mercredi 22 juillet.

En cas d'urgence, merci d'appeler le 06 10 32 15 57

En période d'été, le secrétariat sera fermé le samedi matin.